

## TABLE DES MATIERES

1. ANNEXES JOINTES .....	2
2. ASSEMBLEE GENERALE .....	2
a) Convocations .....	2
b) Pouvoirs .....	2
3. CHAMPIONNATS DE LIGUE 2011 .....	2
4. COMMANDE CARNETS DE CLASSEMENT ET INSIGNES .....	2
5. DELEGUES TECHNIQUES DE LA LIGUE RHONE ALPES .....	2
6. DELEGUES TECHNIQUES C.S.N.P.A.....	2
7. FORMATION : B.I.F. et B.A.F. ....	3
8. FORMATION OFFICIELS D'ARBITRAGE .....	3
a) FORMATION PROBATOIRE JUGES.....	3
b) FORMATION PROBATOIRE SPECIALISTES ET CONTROLEURS TECHNIQUES.....	3
c) FORMATION INITIALE COMPTABLES ET DATAS .....	3
9. FORFAIT COUPE REGIONALE.....	4
10. FORFAIT TOURNOI DE FRANCE .....	4
11. INSCRIRE DES PATINEURS EN COMPETITION .....	4
12. INSCRIRE DES PATINEURS EN SESSION MEDAILLE .....	4
a) DANS LA LIGUE.....	5
b) EN COMPETITION - HORS LIGUE .....	5
13. JURY & PANEL TECHNIQUE DES COUPES REGIONALES .....	6
14. JURY TOURNOI DE FRANCE.....	7
15. LICENCES .....	8
16. ORGANISER UN CHAMPIONNAT DE FRANCE.....	8
17. ORGANISER UNE COMPETITION EN RHONE-ALPES .....	8
a) CAHIER DES CHARGES.....	8
b) ORGANISER UN TOURNOI DE FRANCE.....	10
c) ORGANISER UNE COUPE REGIONALE .....	10
18. ORGANISER UNE SESSION DE MEDAILLES .....	10
19. ORGANISER UNE SESSION DE TESTS .....	11
20. ORGANISER UN SEMINAIRE D'OFFICIELS ARBITRAGE .....	12
21. ORGANISER UN STAGE PATINEURS - ENTRAINEURS .....	12
22. REGLEMENT INTERIEUR COMITE .....	12
23. REGLEMENT TECHNIQUES « ADULTES ».....	12
24. REGLEMENT TECHNIQUE COUPES REGIONALES .....	12
25. REGLEMENT TECHNIQUE D1 – D2 – D3 .....	12
26. REGLEMENT TECHNIQUE FRANCE CLUBS.....	13
27. RESULTATS DES COUPES REGIONALES .....	13
28. RESULTATS DES TDF .....	13
29. SELECTION CHAMPIONNATS DE FRANCE .....	13
30. SELECTION CHAMPIONNATS FRANCE DES CLUBS – zone Sud-Est .....	14
31. SITE COMITE PATINAGE ARTISTIQUE RHONE-ALPES .....	15
32. SITE COMMISSION SPORTIVE NATIONALE PATINAGE ARTISTIQUE .....	15
33. TARIFS 2010-2011 .....	15
34. TIRAGE AU SORT .....	15

## 1. ANNEXES JOINTES

Les documents mis en annexes sous cette année sous Excel, en mode compatible 97-2003 ; les parties grisées sont des cases modifiables, les calculs se font automatiquement. Il vous suffit de le remplir en ligne et de l'envoyer par mail.

- Annexe 1 demande de session test*
- Annexe 2 justificatif comptable règlement tests*
- Annexe 3 bon de commande*
- Annexe 4 justificatif comptable règlement médailles*

## 2. ASSEMBLEE GENERALE

Des clubs de patinage Artistique de la Ligue Rhône Alpes

### a) Convocations

Les convocations et ordre du jour sont envoyés par courrier électronique et publiés sur le site du Comité.

**Il est demandé d'accuser réception.**

### b) Pouvoirs

Tout licencié d'un club, président ou son représentant officiel, peut représenter son propre club et, dans ce cas, peut représenter un autre club.

*Voir règlement intérieur du Comité P-A de la ligue R-A.*

## 3. CHAMPIONNATS DE LIGUE 2011

- Le TDF1 de Grenoble 6-7 novembre 2010
- Le TDF2 de Valence 26-27 mars 2011

Seront les compétitions de référence pour décerner les titres de champions de ligue D1 et D2, de toutes les catégories (sauf avenir D2)

Tous les patineurs de la Ligue participants seront classés

*A noter : il pourra être envisagé un championnat de ligue D3, en 2011, si la D3 se développe cette saison.*

## 4. COMMANDE CARNETS DE CLASSEMENT ET INSIGNES

Adresser à Elisabeth GERBOUD :

- le formulaire *annexe 3-bon de commande*
- le chèque correspondant, à l'ordre de « **L.R.A. Patinage** »

<b>Elisabeth GERBOUD</b> 27 rue Roux Soignat 69003 Lyon	<a href="mailto:elisabeth.gerboud@laposte.net">elisabeth.gerboud@laposte.net</a> (06) 98 18 04 89 - (04) 78 54 58 94
--	---

## 5. DELEGUES TECHNIQUES DE LA LIGUE RHONE ALPES

Les clubs ont la possibilité de faire appel aux délégués techniques de la ligue pour toutes les compétitions organisées en Rhône-Alpes :

- Lionel AVOT
- Isabelle MUGNIER
- Marie REYNAUD
- Patricia SCOFFIER

## 6. DELEGUES TECHNIQUES C.S.N.P.A

Les organisateurs de championnats de France dans la zone SUD-EST doivent s'adjoindre le délégué technique C.S.N.P.A. de la zone, Patricia SCOFFIER.

## 7. FORMATION : B.I.F. et B.A.F.

Les formations sont organisées sous l'égide de la Ligue Rhône-Alpes des Sports de Glace, pour toutes les disciplines.

Adresser dès la rentrée à Fabrice BLONDEL, Cadre Technique National auprès de la F.F.S.G.



### **Vos prévisions d'inscriptions au B.I.F 2010 (vacances de la Toussaint à Grenoble)**

- vos demandes pour les formations B.I.F. et B.A.F 2011
- vos possibilités d'accueil d'une formation

**Fabrice BLONDEL**  
06.17.64.43.39

[fblondel.ffsg@gmail.com](mailto:fblondel.ffsg@gmail.com)

## 8. FORMATION OFFICIELS D'ARBITRAGE

### a) FORMATION PROBATOIRE JUGES

Formation sur 2 jours en début de saison

⇒ Valence les **23 et 24 octobre 2010**

La formation se terminera par une Evaluation - Validation.

En cas de validation, cela permettra au nouveau juge :

- D'officier encadré par un formateur, pour la 1<sup>ère</sup> compétition
- De juger en coupe régionale
- De juger des tests de club

*Formation ouverte :*

- Aux patineurs âgés de + de 16 ans ayant patiné en TDF1 et TDF2 catégories novice, junior, ou senior.
- Aux patineurs âgés de 18 ans possédant la médaille préparatoire ou PN 6, minimum.
- La médaille bronze de glisse est fortement recommandée.

### b) FORMATION PROBATOIRE SPECIALISTES ET CONTROLEURS TECHNIQUES

Formation sur 2 jours en début de saison

⇒ Valence les **23 et 24 octobre 2010**

La formation se terminera par une Evaluation - Validation.

En cas de validation, cela permettra au nouvel officiel

- D'officier encadré par un formateur, pour la 1<sup>ère</sup> compétition
- D'officier en coupe régionale

**Pour les contrôleurs :**

- Formation ouverte aux juges régionaux validés depuis plus d'un an dans le grade
- Pour les juges régionaux validés, âgés de moins de 18 ans, il est demandé qu'ils aient patiné en championnats de France D1 ou D2, catégories novice, junior, senior.
- *La médaille bronze de glisse est fortement recommandée.*

**Pour les spécialistes,** formation ouverte :

- Aux patineurs âgés de + de 16 ans ayant patiné en championnats de France D1, catégories novice, junior ou senior.
- Aux diplômés BEES 1 ou BEES 2.

### c) FORMATION INITIALE COMPTABLES ET DATAS

Formation comptables NJS : à **Valence, le 23 octobre 2010**

Formations DATA, dispensées à l'occasion

- des TDF organisés dans la Ligue
- des coupes régionales où officient Lionel AVOT ou Isabelle MUGNIER

Formation ouverte :

Aux personnes de bonne volonté, aimant le patinage, ayant une pratique informatique sérieuse.

Pour les Datas, la volonté de pousser dans la connaissance du patinage et de son règlement est nécessaire ainsi qu'un minimum d'aisance en anglais (nomenclature des éléments à connaître en anglais, relecture des éléments correctement prononcée).

La formation Data est ouverte plus particulièrement

- aux comptables ayant déjà officié
- aux officiels d'arbitrage validés.

## 9. FORFAIT COUPE REGIONALE

Les forfaits doivent être transmis, **par mail**, au club organisateur.

**Aucun remboursement ne sera effectué.**

## 10. FORFAIT TOURNOI DE FRANCE

*Voir règlement CSNPA, section 3. 1 – G.*

## 11. INSCRIRE DES PATINEURS EN COMPETITION

*Voir tableau âges-médailles-divisions CSNPA section 3. 5*

- **Pour les TDF :** *Voir règlement CSNPA, section 3. 1 – F.*

⇒ **IMPERATIF :** *Au cours de la saison, réactualiser les fiches de programme avant de les envoyer.*

- **Pour les coupes régionales :**

- Les inscriptions ne seront validées définitivement qu'à réception du paiement.
- Ce paiement devra parvenir impérativement 4 semaines avant le début de la compétition.
- Le club organisateur s'engage à fournir aux participants le planning 2 semaines avant la compétition.
- La fourniture des feuilles de contenu de programme est obligatoire 48h avant la compétition au club organisateur ou selon les instructions de l'annonceur. En cas d'absence de cette feuille :

**Le patineur pourra se voir refuser l'accès à la piste, sur décision du J.A et du contrôleur de la compétition.**

⇒ **IMPERATIF :** *Au cours de la saison, réactualiser les fiches de programme avant de les envoyer*

## 12. INSCRIRE DES PATINEURS EN SESSION MEDAILLE

**Elisabeth GERBOUD**

27 rue Roux Soignat 69003 Lyon

[elisabeth.gerboud@laposte.net](mailto:elisabeth.gerboud@laposte.net)

(06) 98 18 04 89 - (04) 78 54 58 94

*Les médailles Préparatoire à Bronze se passent en session de ligue.*

*Les médailles Argent à Or se passent en compétition, sauf pendant la saison de transition 2010-2011 pendant laquelle une session de ligue en début et une en fin de saison sont autorisées.*

**a) DANS LA LIGUE**

Médailles préparatoire à vermeil (libre et glisse) : **18€** par médaille

- 17 octobre 2010 à Grenoble
- 7 ou 8 mai 2011 à Lyon ou Megève

*Les médailles de glisse ne seront pas exigées pour les championnats de France mais recommandées ; tout particulièrement la bronze de glisse, pour les patineurs de D1 et D2 mais aussi en objectif de saison pour les bons patineurs de coupes régionales.*

***L'obtention de médaille de glisse est fortement recommandée pour devenir juge.***

Faire parvenir :

1. les préinscriptions par mail, [elisabeth.gerboud@laposte.net](mailto:elisabeth.gerboud@laposte.net) ,
2. puis les inscriptions et règlements à Elisabeth GERBOUD avant la date limite indiquée sur l'annonce.

Les clubs souhaitant recevoir un reçu de paiement des inscriptions, devront adresser le document [annexe 4- justificatif comptable médailles](#). Ce reçu sera tamponné et signé puis renvoyé au club par mail. La validation des résultats sera téléchargeable sur le site du Comité.

Les horaires et le tirage au sort seront communiqués dans les 2 à 3 semaines avant l'épreuve.

**b) EN COMPÉTITION - HORS LIGUE**

- Faire parvenir : les demandes d'autorisation d'inscription à [patricia.scoffier@gmail.com](mailto:patricia.scoffier@gmail.com)

*Cas n° 1*

Passage de médailles ARGENT, VERMEIL, OR pendant une compétition officielle :

**TDF 1 - TDF 2**

**Championnats de France D1, D2, des clubs**

**Elites, Masters**

**Internationales ISU**

*Cas n° 2* Session de médailles « hors ligue »

- Les demandes seront alors transmises au club et à la ligue organisatrice.
- Paiement comme suit :
  - 1) Adresser le règlement Ligue Rhône-Alpes (18€ par médaille) à Patricia SCOFFIER, **dans les deux cas.**
  - 2) **Et** adresser le règlement de l'inscription à la ligue organisatrice pour le cas n°2 (tarif selon les ligues)
  - 3) Pas de règlement de l'inscription à la ligue organisatrice pour les cas n°1.

- **Adresser, impérativement, le résultat (copie scannée du carnet de classement) dans la semaine suivant le passage de médaille** pour mise à jour de la base de données de la ligue : [patricia.scoffier@gmail.com](mailto:patricia.scoffier@gmail.com).



*En l'absence de cette communication dans les délais, la médaille sera considérée comme loupée, le résultat invalidé et le passage de la médaille suivante bloqué.*

### 13. JURY & PANEL TECHNIQUE DES COUPES REGIONALES

<b>Marie REYNAUD</b> <a href="mailto:marie.reynaud@orange.fr">marie.reynaud@orange.fr</a>	<i>responsable de la commission régionale des officiels d'arbitrage Rhône-Alpes</i> 06.87.02.47.79
--	---

Une coupe régionale, pour obtenir le label « coupe régionale Rhône-Alpes » doit :

- Etre validée en NJS avec ordinateurs
  - 5 juges, dont 1 juge arbitre
  - 1 spécialiste technique
  - 1 contrôleur technique
  - 1 deuxième spécialiste ou contrôleur
  - 1 data
  - 1 comptable
- ⇒ Moins de 100 patineurs, prévoir :
- 1 jury
  - 1 panel technique
  - **1 heure de pause déjeuner**
- ⇒ Plus de 100 patineurs, prévoir :
- **1<sup>1/2</sup>** jurys
  - **1<sup>1/2</sup>** panels techniques

*A noter :*

- Certains juges sont également contrôleur ou data et peuvent changer de poste
- Les entraîneurs, validés spécialistes, peuvent officier à l'occasion d'une compétition à laquelle participent leurs élèves, en fonction de leur disponibilités vis-à-vis de ceux-ci.

**Un juge peut participer à une compétition au cours de laquelle il n'officie pas.**

*Rappel compte rendu A.G 2010 : « Durant l'activité de compétiteur, les officiels d'arbitrages concernés ne peuvent pas accéder à une promotion au niveau national.*

*La participation aux compétitions adultes ne sera pas une entrave à une promotion nationale en application de la règle ISU.*

*Pour compléter le rappel de nos procédures, un O-A compétiteur ne pourra pas, sur une même compétition, officier et patiner, y compris sur deux jours différents. »*

*Formation du jury*

Prendre contact, **3 mois avant la compétition**, avec Marie REYNAUD, responsable de la CROA, qui va constituer puis convoquer le jury et le panel technique en tenant compte à la fois :

- De la proximité
- De l'appartenance au club organisateur (pas plus de 2 juges +1 officiel du même club dans le même panel)
- De la rotation des juges au cours de la saison
- De la disponibilité de chacun (*à noter : ils sont tous bénévoles !*)
- Des souhaits émis par les officiants eux-mêmes
- **Le ou les juges-arbitres sont nommés par la responsable**

**La Commission Régionale des Officiels d'Arbitrage est souveraine quant aux choix des officiels d'arbitrage.**

Les rotations de juges seront établies par Marie REYNAUD ou par un membre de la commission régionale des officiels d'arbitrage ou le juge arbitre, si celui-ci est juge national.

Lorsque la liste est communiquée, prendre contact avec chacun pour organiser la logistique.

Prévoir :

- La prise en charge des intervenants
- Un hébergement en chambre individuelle, sauf demande particulière des intervenants
- Des repas chauds
- Impulser le choix du voyage SNCF ou organiser le covoiturage.
- Des navettes gare SNCF – hôtel – patinoire
- Des couvertures et des chauffages pour le bord de piste
- Le remboursement des frais de déplacement avant la fin de la compétition.
- *Si un O-A est accompagné, l'organisateur devra faciliter l'accueil de l'accompagnant et lui proposer de participer aux repas organisés : il reste entendu que les frais associés restent à la charge de l'O-A.*

#### 14. JURY TOURNOI DE FRANCE

<b>Marie REYNAUD</b> <a href="mailto:marie.reynaud@orange.fr">marie.reynaud@orange.fr</a>	<i>responsable de la commission régionale des officiels d'arbitrage Rhône-Alpes</i> 06.87.02.47.79
--	---

Un Tournoi de France 1 ou 2, doit :

- Etre validé en NJS avec ordinateurs
- 5 juges, dont un juge arbitre
- 1 spécialiste technique
- 1 contrôleur technique
- 1 assistant spécialiste-technique
- 1 data
- 1 comptable
- A + de 90 patineurs, prévoir les officiels nécessaires pour organiser une rotation dans le jury et le panel technique.

**Pour les TDF1, la Commission Nationale des Officiels d'Arbitrage (CNOA, ex CNJPA) est souveraine quant aux choix des officiels d'arbitrage, en collaboration avec la Commission Régionale des Officiels d'Arbitrage.**

**Pour les TDF2, la C.R.O.A. est souveraine quant aux choix des officiels d'arbitrage, en collaboration avec la C.N.O.A.**

#### **Formation du jury**

Prendre contact, de préférence 3 mois avant la compétition avec Marie REYNAUD, qui va constituer et convoquer le jury et le panel technique en collaboration avec la C.N.O.A.

Les rotations de juges seront établies par Marie REYNAUD ou par un membre de la commission régionale des officiels d'arbitrage ou un des juges arbitres.

## 15. LICENCES

- Remplir le dossier d'affiliation
- Etablir les règlements
- Ne pas oublier la cotisation pour la Ligue
- L'adresser à la présidente de la ligue toutes disciplines, Janick NICAISE qui visera le dossier et le transmettra à la F.F.S.G.
- L'accès au logiciel sera autorisé et permettra la saisie des licences.

Tous les patineurs doivent être à jour de leur licence (compétiteurs et pratiquants) dès le début de saison.

La licence « compétition » est obligatoire pour passer les tests (à partir de patin d'acier)

Les enseignants, salariés et bénévoles, doivent être licenciés « fédéral »

Les officiels d'arbitrage, les dirigeants doivent être licenciés « fédéral ».

## 16. ORGANISER UN CHAMPIONNAT DE FRANCE

*Se conformer au règlement national « section 3 - 2.et 3. » et « section 5 – 2. »*

**Faire appel au Délégué Technique CSNPA :** voir chapitre 5.

**Les membres du Comité** assistent les organisateurs des championnats au sein de la Ligue.

*Se conformer au cahier des charges ci-après chapitre 16.*

## 17. ORGANISER UNE COMPETITION EN RHONE-ALPES

### a) CAHIER DES CHARGES

*Le cahier général des charges est complété ci-dessous par les spécificités : b) TDF et c) coupes régionales.*

- Faire appel à un délégué technique de la ligue : voir chapitre 4.
- Adresser les invitations, règlement technique et fiches d'inscription à Isabelle MUGNIER, à + 3 mois avant la compétition, pour validation documents et publication.
- L'organisateur adresse les documents validés aux clubs par courriel
- Contacter Lionel AVOT ou Isabelle MUGNIER pour déterminer le comptable de la compétition et la mise à disposition du matériel informatique (comité ou association NUMIREG).  
La mise à disposition du matériel n'est pas systématique. Elle dépendra de la disponibilité du dit matériel et surtout d'une personne compétente pour le mettre en œuvre.  
La mise à disposition du matériel est soumise à participation.

*Voir chapitre 31*

**Lionel AVOT**

[lio.avot@gmail.com](mailto:lio.avot@gmail.com)

04.38.92.02.54 - 06.10.48.37.64

**Isabelle MUGNIER**

[isabel.mugnier@gmail.com](mailto:isabel.mugnier@gmail.com)

06 82 08 66 43 - (04) 79 08 35 66

**Marie REYNAUD**

[marie.reynaud@orange.fr](mailto:marie.reynaud@orange.fr)

06.87.02.47.79



- Contacter Marie REYNAUD  
(voir chapitre 11. Jurys )
- Lorsque la liste des officiels d'arbitrage est communiquée, prendre contact avec chacun pour organiser la logistique.

Prévoir :

- La prise en charge des intervenants
- Un hébergement en chambre individuelle, sauf demande particulière des intervenants
- Des repas chauds
- Des navettes gare SNCF – hôtel – patinoire
- Impulser le choix du voyage SNCF ou organiser le covoiturage.
- Le remboursement des frais de déplacement avant la fin de la compétition.

Prévoir :

- les estrades,
- tables espacées (1m de table par juge est un strict minimum),
- chauffages et couvertures pour les officiels d'arbitrage.
- la sono,
- le micro,
- les arrivées d'électricité (2000 watts minimum, de préférence sur 2 lignes) pour les 7 ordinateurs + rallonges et multiprises afin de distribuer le courant sur chaque table.

- des **bénévoles** à la musique, micro, porte de la glace, vestiaires patineurs
- un affichage « **ordre de passage** » et « **résultats** » visible et accessible par
  - Les patineurs (couloir vestiaires)
  - Les entraîneurs (bord de piste)
  - le public

⇒ **Pour un championnat de France**

- Documents filles en rose
- Documents garçons en bleu
- Documents couples en vert
- Communiqués, changements horaires, informations générales en blanc
- Respecter une colonne d'affichage par couleur en séparant les ordres de passage et les résultats

⇒ **Pour les TDF et les coupes**

*Le papier blanc est autorisé pour toutes les catégories, mais*

*Respecter et identifier :*

- une colonne d'affichage pour les ordres de passage,
- une pour les résultats,
- une pour les communiqués, changements horaires, informations générales

- Les résultats doivent être affichés au fur et à mesure, sans attendre les podiums, dès qu'ils sont signés par le J.A et le contrôleur de l'épreuve.
- Les podiums intermédiaires peuvent se dérouler hors glace.
- Heure préconisée de fin de la compétition : 17h le dimanche

- Les résultats doivent être transmis dans les 24h, au format HTML ISUCalcFS
  - à **Nicolas BEAUDELIN** pour publication sur le site du Comité (championnats, TDF et coupes)
  - à **Isabelle MUGNIER, via la CSNPA**, pour comptabilisation nationale des résultats (TDF)

Nicolas BEAUDELIN  
[nbeaudelin@gmail.com](mailto:nbeaudelin@gmail.com)

06 85 70 28 33

[tdf.csnpa@gmail.com](mailto:tdf.csnpa@gmail.com)

Isabelle MUGNIER

06 82 08 66 43 - (04) 79 08 35 66

## **b) ORGANISER UN TOURNOI DE FRANCE**

*Se conformer au règlement national « section 3 – 1. »*

*Attention aux délais d'inscription, de publication et de tirage au sort.*

Prévoir les ramettes de papier nécessaires (en moyenne 10 feuilles par patineur et par programme)

## **c) ORGANISER UNE COUPE REGIONALE**

**Tout ce qui n'est pas spécifiquement énoncé ci-après répond au règlement national des TDF**

*« section 3 – 1. »*

- à réception du paiement des inscriptions, 4 semaines au plus tard avant la compétition.
- En cas de limitation du nombre d'inscrits, le choix se fera par ordre d'arrivée du paiement.
- Voir avec Isabelle MUGNIER pour les modalités spécifiques de NUMIREG pour le système informatique
- Planning compétition doit être publié sur le site de la ligue 2 semaines avant la compétition.
- Tirage au sort :
  - Il devra se dérouler au plus tard **le mercredi** précédant le début de la compétition : il sera réalisé par le comptable, en présence d'un officiel d'arbitrage, en utilisant la fonction « random » du programme ISUCalcFS.
  - Transmettre à Nicolas Beaudelin dans la soirée du mercredi pour publication sur le site du Comité : Utiliser le format HTML du programme ISUCalcFS.
  - Publier sur le site du club de la compétition.
- **Prévoir, impérativement, dans le timing de la compétition : voir avec le J.A.**
  - Réunion de juges 15 minutes, avant la 1<sup>ère</sup> catégorie
  - Réunion de juges 30 minutes, le samedi soir

*Attention :*

- Les résultats des catégories 9 et 10 n'entrent pas dans le calcul des challenges ou trophées.
- Un juge peut participer à une compétition au cours de laquelle il n'officie pas (voir point n°12)

## **18. ORGANISER UNE SESSION DE MEDAILLES**

Le club recevant une session de médaille est désigné à l'Assemblée Générale en fin de saison précédente.

Il met à disposition :

- la glace,
- la sono,
- la musique
- des bénévoles sono et musique

- Les inscriptions sont demandées, prises et traitées par le Comité
- Il affiche les ordres de passage et les horaires
- Les feuilles de jugement sont adressées soit aux juges soit à l'organisateur et doivent être renvoyées, signées, ainsi que le récapitulatif des résultats à Elisabeth GERBOUD dès la fin de la session
- Il organise l'hébergement et la restauration des juges en collaboration avec Elisabeth GERBOUD
- Il règle les factures sur place
- Il prévoit les navettes gare SNCF – hôtel – patinoire
- Il adresse sa feuille de remboursement à Lionel AVOT, [lio.avot@gmail.com](mailto:lio.avot@gmail.com) accompagné d'un RIB pour virement.

*A télécharger sur le site du Comité*

## 19. ORGANISER UNE SESSION DE TESTS

**En début de saison, envoyer à Elisabeth GERBOUD vos dates prévisionnelles de sessions tests pour les faire figurer au calendrier de la Ligue 2010-2011.**

- Adresser la fiche d'enregistrement à Elisabeth GERBOUD l'*annexe 1- demande de session tests*, à – 4 semaines
- Contacter le ou les juges de proximité, annuaire sur le site du Comité :
  - 1 juge de patin acier à PN6
  - 3 juges de PN7 à PN10.

*Eventuellement contacter Marie Reynaud pour vous y aider en cas de problème*

- Prévoir les heures de glace nécessaires.
- Faire les inscriptions et collecter les règlements
- Remplir les feuilles de jugements à télécharger sur le site CSNPA ou du comité : [www.ffsg.org/csnpa/index.html](http://www.ffsg.org/csnpa/index.html) ou [www.ligue-des-alpes-patinage.org](http://www.ligue-des-alpes-patinage.org)
- Organiser la venue des juges
- Récapituler les inscriptions sur la fiche de l'*annexe 2- justificatif comptable test*.

Joindre :

- le chèque correspondant à l'ordre de « Ligue Rhône-Alpes patinage »
- Les feuilles de jugement

- Adresser le tout, dans la semaine suivant la session, à Elisabeth GERBOUD.
- **Une validation officielle des résultats vous sera envoyée.**

Elisabeth GERBOUD (06) 98 18 04 89 27 rue Roux Soignat	<a href="mailto:elisabeth.gerboud@laposte.net">elisabeth.gerboud@laposte.net</a> (04) 78 54 58 94 lundi – mardi – jeudi – vendredi après 17h 69003 LYON
--	---

## 20. ORGANISER UN SEMINAIRE D'OFFICIELS ARBITRAGE

Candidater lors de la préparation du calendrier pour l'Assemblée Générale des clubs de patinage artistique (infos mail)

En liaison avec Patricia Scoffier :

- Prévoir les salles de réunion
- Le matériel vidéo éventuellement
- Les repas
- L'hébergement
- Les navettes gare SNCF – hôtel – patinoire ou lieu de réunion
- L'assistance des dirigeants si nécessaire
- Les frais sont pris en charge par le Comité,
  - o réglés directement, si présence du trésorier ou du président
  - o remboursés au club par virement à réception des justificatifs + RIB.

## 21. ORGANISER UN STAGE PATINEURS - ENTRAINEURS

Candidater lors de la préparation du calendrier pour l'Assemblée Générale des clubs de patinage artistique (infos mail)

En liaison avec Patricia Scoffier :

- Prévoir la disponibilité de la glace
- Les repas
- L'hébergement
- Les navettes gare SNCF – hôtel – patinoire
- L'implication du ou des entraîneurs du club
- L'assistance des dirigeants
- Les frais sont pris en charge par le Comité, réglés directement, par le trésorier ou le président

## 22. REGLEMENT INTERIEUR COMITE

Tout ce qui ne relève pas du règlement national et qui ne figure pas dans le présent manuel, est régi par notre règlement intérieur.

Voir publication du règlement intérieur 2010, sur le site du Comité – *infos ligue*

## 23. REGLEMENT TECHNIQUES « ADULTES »

- Voir règlement national, section 6 page 89
- Voir règlement ISU en français, règlement « coupe de France adultes 2009 »  
[http://www.ffsg.org/plan\\_de\\_developpement/patinage\\_adultes/documents/CDFA-2009-VF.pdf](http://www.ffsg.org/plan_de_developpement/patinage_adultes/documents/CDFA-2009-VF.pdf)

## 24. REGLEMENT TECHNIQUE COUPES REGIONALES

Saison 2010-2011 : *voir annexe 5 - règlement technique coupes LRA*

## 25. REGLEMENT TECHNIQUE D1 – D2 – D3

Voir règlement national :

- ⇒ *section 2. Chapitre 1 et 2, pour la D1*
- ⇒ *section 2. Chapitre 1 et 4, pour la D2*
- ⇒ *section 4. pour la D3*

## 26. REGLEMENT TECHNIQUE FRANCE CLUBS

Voir règlement national :

⇒ [section 5. Chapitre 3](#)

## 27. RESULTATS DES COUPES REGIONALES

Transmettre les résultats COUPES REGIONALES, dans les 24h, à **Nicolas BEAUDELIN** pour publication sur le site du Comité

- le dossier DATA complet (ISUCalcFS) ;
- inclure les judges scores
- ne pas oublier de compresser (zipper) l'envoi par mail.

Nicolas BEAUDELIN <a href="mailto:nbeaudelin@gmail.com">nbeaudelin@gmail.com</a>
---

06 85 70 28 33
----------------

## 28. RESULTATS DES TDF

Transmettre les résultats TDF 1 et TDF2, dans les 24h,

- à **Nicolas BEAUDELIN** pour publication sur le site du Comité (championnats, TDF et coupes)
- à **Isabelle MUGNIER**, via CSNPA, pour comptabilisation nationale des résultats TDF.

Nicolas BEAUDELIN <a href="mailto:nbeaudelin@gmail.com">nbeaudelin@gmail.com</a>
---

06 85 70 28 33
----------------

<a href="mailto:tdf.csnpa@gmail.com">tdf.csnpa@gmail.com</a>
--

Isabelle MUGNIER
------------------

06 82 08 66 43 - (04) 79 08 35 66
-----------------------------------

## 29. SELECTION CHAMPIONNATS DE FRANCE

Voir règlement national :

⇒ [section 3. Chapitre 2- V](#)

DIVISION 1

⇒ [section 3. Chapitre 3- E](#)

DIVISION 2

### 30. SELECTION CHAMPIONNATS FRANCE DES CLUBS – zone Sud-Est

La sélection est ouverte à tous les clubs de la zone SUD-EST, soit Rhône-Alpes et PACA. Chaque club peut inscrire 1 équipe dans chacune des 3 divisions mais peut ne s'inscrire que dans 1 et/ou 2 division(s).

*Voir règlement national CSNPA - section 5. Chapitre 1.*

Le nombre de clubs participants à cette sélection déterminera le nombre d'équipes sélectionnables à la finale du championnat de France qui se déroulera à Annecy les 8-9-10 avril 2011 : plus il y aura de clubs participants à la sélection, plus il y aura d'équipes sélectionnées.

**La sélection sera organisée à LYON, les 15 et 16 janvier 2011**, validée par le délégué technique CSNPA de la zone (Patricia Scoffier ou Lionel Avot)

Inscription : 32€ à l'ordre du club organisateur.

Les annonces et fiches d'inscription seront adressés par mail et visibles sur le site du Comité en début de saison.

La sélection se fait comme au championnat de France des clubs sur un programme libre conforme au règlement national :

- D1 catégories avenir à senior
- D2 catégories poussin à senior
- D3 catégories poussin à senior

*Voir section 5. 3.*

Selon le règlement national du championnat de France des clubs, les sélections suivront les règles suivantes :

**« Les équipes constituées pour les sélections ne sont pas forcément les mêmes que celles du championnat. »**

Constitution des équipes pour la sélection

- ✓ D1 patineurs 5 maximum 2 minimum
- ✓ D2 patineurs 6 maximum 2 minimum
- ✓ D3 patineurs 8 maximum 2 minimum
- ✓ 2 patineurs maximum par catégorie

A la date de la sélection

La D2 est ouverte aux patineurs qui ne sont pas classés en TDF1

La D3 est ouverte aux patineurs qui ne sont pas classés en TDF1 ou TDF2

**Catégorie avenir** : Classement TDF1 après Vitry (n°3)

- ✓ Les patineuses classées dans les 24 premières du classement TDF1 concourront exclusivement en D1
- ✓ Les suivantes au classement TDF1, en D2 (ou D1)
- ✓ Idem pour les garçons (12)

*Pour toutes les autres catégories et divisions, le règlement national s'appliquera, tant sur le plan technique que sur le mode de classement*

Classement par équipe et par division

Les clubs ayant des équipes sélectionnées devront confirmer leur participation aux championnats de France **le 5 mars 2011 au plus tard**, auprès de Patricia Scoffier, [patricia.scoffier@gmail.com](mailto:patricia.scoffier@gmail.com)

La composition des équipes de la sélection pourra évoluer pour le championnat : La D2 du championnat ouvrira une catégorie « avenir » réservée aux patineuses et aux patineurs qui ne seront pas sélectionnés aux championnats de France D1 – avenir (à l'issue du dernier TDF1, Villenave).

### 31. SITE COMITE PATINAGE ARTISTIQUE RHONE-ALPES

[www.ligue-des-alpes-patinage.org](http://www.ligue-des-alpes-patinage.org)

### 32. SITE COMMISSION SPORTIVE NATIONALE PATINAGE ARTISTIQUE

[www.ffsg.org/csnpa/index.html](http://www.ffsg.org/csnpa/index.html)

### 33. TARIFS 2010-2011

#### INSCRIPTIONS :

- |   |                      |
|---|----------------------|
| • glaçons :                             | <i>choix du club</i> |
| • patin acier et préliminaire           | 10€                  |
| • PN1 à 10                              | 15€                  |
| • préparatoire à Or                     | 18€                  |
| • médailles glisse                      | 18€                  |
| • Coupes régionales Rhône-Alpes         | 30€                  |
| • sélection championnat de France Clubs | 32€                  |
| • championnats de France D1, D2, CLUBS  | 35€                  |
| • TDF1                                  | 35€                  |
| • TDF2                                  | 32€                  |
| • Inscription stage patineur            | 35€                  |

#### PARTICIPATION forfaitaire formation

Officiels Arbitrage (hors Rhône Alpains) 35€

#### MISE A DISPOSITION du matériel informatique du Comité ou de l'association NUMIREG

Le week-end 200€

#### MISE A DISPOSITION du matériel « intercom audio » du Comité

Le week-end 150€

### 34. TIRAGE AU SORT

- TDF : *voir règlement CSNPA, section 3. 1. – H.*
- COUPES REGIONALES :

**Il devra obligatoirement se dérouler, le mercredi** avant le début de la compétition et publiés sur le site de la ligue, du club et envoyé par courriel aux clubs participants.

Utiliser le format HTML du programme ISUCalcFS.